

VIOLENCES

AU SEIN DU COUPLE SAVOIR LES RECONNAÎTRE

VOUS ÊTES
EN CONTACT
AVEC UNE PERSONNE
VICTIME
DE VIOLENCES



GUIDE PRATIQUE
POUR AIDER ET ORIENTER LES VICTIMES DE VIOLENCES

POURQUOI CE GUIDE ?

LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES RELÈVENT DE LA RESPONSABILITÉ DE TOUS.

EN FRANCE

146 personnes sont décédées en 2019 victimes de la violence de leurs partenaires ou ex-partenaires.

8 victimes sur 10 sont des femmes.

21 enfants ont également été les victimes de ces violences.

La persistance des violences conjugales bafoue les droits et la dignité des personnes et constitue le 1^{er} obstacle à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Un protocole piloté par la Préfecture de la Manche, en lien avec les Procureurs et le Département de la Manche, fédère les volontés. Dans le sens de la Grande Cause Nationale du Quinquennat présidentiel,

UN RÉSEAU SE CRÉE AU PROFIT DE LA PRÉVENTION ET DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE, LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES.

À consulter :

manche.gouv.fr

(rubrique : Politiques-publiques/Cohésionsociale-et-Solidarité/Egalité-femmes-hommesdans-la-Manche/Lutte-contre-les-violencessexistes-et-sexuelles)

manche.fr

(rubrique : conseil départemental / violences conjugales)

Issu de ces travaux,
CE GUIDE VOUS DONNERA
DES RESSOURCES POUR MIEUX REPÉRER
ET ORIENTER DES PERSONNES VICTIMES.

2

LA PERSONNE QUI S'ADRESSE À VOUS EST PEUT-ÊTRE VICTIME DE VIOLENCES ?

QUELLES VIOLENCES ?

Elles peuvent être :

VERBALES, PHYSIQUES, PSYCHOLOGIQUES, SEXUELLES OU ÉCONOMIQUES, dans la sphère privée ou publique, dans toutes les catégories sociales, économiques et culturelles, quel que soit le contexte éducatif ou religieux.

La violence conjugale n'est pas un conflit de couple dont l'issue est incertaine, mais **UN PROCESSUS DE DOMINATION SEXISTE.**

IL S'AGIT D'UNE STRATÉGIE QU'UN AGRESSEUR UTILISE POUR AVOIR L'EMPRISE SUR SA VICTIME.

Dans une très grande majorité, **les victimes sont des femmes, en raison de stéréotypes sexistes.**

Les hommes victimes sont moins nombreux, ils subissent essentiellement des violences psychologiques.

Dans tous les cas de violences dans le cadre familial, **les enfants témoins doivent être eux-mêmes considérés comme des victimes.**

PERSONNE N'EST À L'ABRI DE CE TYPE DE VIOLENCES.

En dépit des campagnes de sensibilisation, les victimes de violences conjugales sont encore stigmatisées par la société qui se fait l'alliée objective des agresseurs : « Elle refuse toute aide » ; « Elle ne le quitte pas, c'est que cela ne la dérange pas tant que cela ».

► **SOYEZ PARTICULIÈREMENT VIGILANT** si une personne est désorientée, épuisée, repliée sur elle-même. Cependant, les signes ne sont pas toujours visibles du fait de la honte et la culpabilité ressenties par les victimes. Derrière une demande de logement, d'aide financière, de soins ou d'IVG, des troubles du sommeil, une démarche de divorce ou encore un mal-être au travail... peut se cacher une situation de violences.

► **N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER AUX PERSONNES SI ELLES VIVENT OU ONT VÉCU DES VIOLENCES.**

► **INTERROGEZ** systématiquement les personnes sur l'existence de violences afin de les détecter de manière efficace et améliorer la prise en charge des victimes.



VOUS POUVEZ AGIR SIMPLEMENT POUR AIDER UNE PERSONNE VICTIME !

DÉCULPABILISEZ-LA, RASSUREZ-LA

« *Je vous crois.* »

« *Vous n'y êtes pour rien.* »

« *L'agresseur est le seul responsable.* »

« *La loi interdit et punit les violences.* »

ORIENTEZ-LA

VERS UNE STRUCTURE SPÉCIALISÉE POUR UNE ÉCOUTE ET UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL, MÉDICAL, PSYCHOLOGIQUE ET/OU JURIDIQUE ADAPTÉ.

REPÉREZ

LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'HÉBERGEMENT DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES :

« *les annuaires en fin de livret sont là pour vous aider.* »



Ce numéro gratuit, animé par la fédération France Victimes, est une porte d'entrée unique pour toutes les victimes, proches et témoins directs.

À l'autre bout du fil, un professionnel conseille, en temps réel, dans le respect de l'anonymat.

3

Sachez que les femmes victimes peuvent être écoutées et conseillées gratuitement et anonymement en appelant :

**3919
VIOLENCES
FEMMES INFO**

Numéro national d'information pour les femmes victimes de violences, leur entourage et les professionnels

FACE À UNE PERSONNE VICTIME DE VIOLENCES

EN TANT QUE :
ÉLU(E)
PROFESSIONNEL(LE) MÉDICO-SOCIAL(E)
MÉDECIN ET PROFESSIONNEL(LE) DE SANTÉ
AVOCAT(E)
POLICIER/POLICIÈRE
GENDARME
MAGISTRAT(E)
PROFESSIONNEL(LE) DE L'ENFANCE
CITOYEN(NE)



QUELLE ATTITUDE ADOPTER ?

VOTRE RÔLE EST ESSENTIEL DANS L'ÉCOUTE, L'ACCUEIL ET L'ORIENTATION D'UNE PERSONNE VICTIME DE VIOLENCES.

EN LIBÉRANT SA PAROLE, VOUS LUI PERMETTEZ DE SORTIR DE L'ISOLEMENT ET D'ÊTRE RECONNUE COMME VICTIME.

1 CRÉEZ UN CADRE SÉCURISANT

L'entretien doit avoir lieu en privé et de manière confidentielle, c'est-à-dire : en l'absence de tous les membres de la famille ; veillez à limiter les allées et venues autour d'elle ; demandez-lui si elle souhaite garder la porte ouverte ou non ; si elle veut être assise ou debout...

2 ADOPTEZ UNE ÉCOUTE ACTIVE ET BIENVEILLANTE

Souvenez-vous qu'elle a subi, récemment ou non, un traumatisme et qu'elle n'a pas été entendue ni respectée dans ses volontés.

Donnez du crédit à sa parole. Déculpabilisez et rassurez la personne victime en disant :

« *L'agresseur est le seul responsable* », « *La loi interdit et punit les violences* »,
« *Je suis à votre disposition pour vous revoir quand vous le désirez* »,
« *D'autres professionnels spécialisés peuvent vous aider à vous en sortir* ».

3 ÉVALUEZ LA SITUATION POUR IDENTIFIER LE DANGER EN COURU

N'hésitez pas à lui demander si elle a peur, si elle subit des menaces, des représailles, si elle est suivie, etc. afin de repérer une éventuelle situation de danger pour elle et/ou pour ses enfants.

4 AGISSEZ À VOTRE NIVEAU

Si vous avez repéré une situation de violences, vous êtes légitime pour aider la victime dans ses démarches. Pour savoir ce que vous pouvez faire à votre niveau, consultez en ligne les fiches réflexes par métier sur stop-violences-femmes.gouv.fr : trame de plainte, modèle de certificat, attestation, etc. Les professionnels répertoriés dans l'annuaire peuvent également vous accompagner à ce niveau.

5 ORIENTEZ VERS LES STRUCTURES SPÉCIALISÉES

Pour sortir des violences, un accompagnement spécialisé pluri-professionnel est essentiel : médico-social, psychologique, médical, juridique, au logement ...

À l'aide de l'annuaire, orientez les personnes victimes de violences avec lesquelles vous êtes en contact vers les structures spécialisées. Elles sauront répondre à leurs besoins spécifiques.

Le numéro national gratuit d'information **3919 « VIOLENCES FEMMES INFO »** et le **116006** sont destinés aux personnes victimes, à leur entourage et aux professionnels.

6 RESPECTEZ SON CHOIX

Remettez-lui le numéro **3919** et/ou les coordonnées des dispositifs de l'annuaire pour qu'elle puisse les contacter elle-même.

Dans tous les cas : respectez son choix. Si elle ne veut pas porter plainte ou prendre contact avec les structures tout de suite, elle est décisionnaire. Grâce à votre aide, elle saura qui contacter quand elle sera prête.

POUR ALLER PLUS LOIN...

APPUYEZ-VOUS SUR L'ANNUAIRE POUR IDENTIFIER
VOTRE RÉSEAU DE PARTENAIRES SPÉCIALISÉS DE PROXIMITÉ.

REJOIGNEZ LE RÉSEAU DU PROTOCOLE

pour vous informer, vous former et agir collectivement pour la prévention et la lutte des violences au sein du couple, les violences intra familiales et les violences faites aux femmes.



CONTACT :

Préfecture de la Manche
Délégation départementale aux droits des femmes et à l'Égalité
02 50 71 50 00

- **DES OUTILS PÉDAGOGIQUES D'AUTO-FORMATION ET D'INFORMATION** sont réalisés par la Mission Interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains – MIPROF :

CONSULTEZ LES DOCUMENTS EN LIGNE SUR :

stop-violences-femmes.gouv.fr

centre-hubertine-auclert.fr

- **DES SESSIONS DE FORMATION SUR MESURE** peuvent être organisées par les signataires du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences au sein du couple, les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes.

**FORMEZ-VOUS
POUR COMPRENDRE
LE CYCLE DES VIOLENCES,
LES STRATÉGIES DE
L'AGRESSEUR,
LE CADRE DE LA LOI.**

ANNUAIRE DES CONTACTS DANS LA MANCHE



RESSOURCES DE LA ZONE NORD

ACCUEILS CONFIDENTIELS ET GRATUITS

LES 3 CENTRES MÉDICO-SOCIAUX (CMS) :

accueil, écoute, orientation et accompagnement dans les démarches

- Centre médico-social de Cherbourg-Hague
02 33 10 01 50 - cms-cherbourg-hague@manche.fr
- Centre médico-social de Cherbourg-Val de Saire
02 33 88 77 10 - cms-cherbourg-valdesaire@manche.fr
- Centre médico-social du Valognais
02 33 21 74 00 - cms-valognes@manche.fr

www.manche.fr

LES CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE :

contraception, conflits de couple et violences conjugales

Ils sont implantés dans les centres médico-sociaux (voir ci-dessus) et au Centre hospitalier public du Cotentin :

- CMS de Cherbourg-Hague : 02 33 10 01 56
- CMS de Cherbourg-Val de Saire : 02 33 88 77 16
- CMS du Valognais : 02 33 21 74 00
- Centre de planification et d'éducation familiale du Centre hospitalier du Cotentin : 02 33 20 75 48
centredeplanificationfamiliale@ch-cotentin.fr

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE LOUISE MICHEL :

accueil physique, téléphonique et hébergement en urgence et à moyen terme (6 mois). Femmes majeures, avec ou sans enfants. Soutien matériel, social, éducatif et psychologique

02 33 88 55 77 - www.associationfemmes.org

LA MAISON PARENTALE PAULINE ROLAND :

accueil de femmes mineures ou majeures, enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de trois ans. Travail sur la relation parent/enfant, sur mission de protection de l'enfance

02 33 87 58 30 - www.associationfemmes.org

LA BELLE ÉCHAPPÉE :

accueil physique et téléphonique, écoute, accompagnement, soutien dans les démarches et parcours individuels

06 25 81 36 40 - m.lefevre@asso-femmes.fr

www.associationfemmes.org

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES :

accueil et information sur les droits pour tous les publics, accompagnement de victimes de violences par une équipe pluridisciplinaire

02 33 94 77 05 - cediffass@wanadoo.fr

L'UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE DU CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN :

consultation anonyme et gratuite pour un conseil et une constatation médicale dans un contexte de violence, en dehors d'une démarche judiciaire

02 33 20 78 97 - unitemedico-judiciaire@ch-cotentin.fr

LE CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN : SERVICES DES URGENCES ET DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

- Urgences : 02 33 20 70 00
secretariat.urgences@ch-cotentin.fr
- Service de gynécologie-obstétrique : 02 33 20 70 42
secretariat-maternite@ch-cotentin.fr

PERMANENCES DE L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES, DE CONTRÔLE JUDICIAIRE SOCIO-ÉDUCATIF ET DE MÉDIATION PÉNALE :

service gratuit d'écoute, d'information juridique, de soutien psychologique et d'accompagnement dans les démarches pour les victimes et leurs proches

02 33 78 98 49 - acjm.cherbourg@wanadoo.fr

- Point d'accès au droit : permanence d'avocats
02 33 78 00 30

www.acjm-normandie.fr

L'ASSOCIATION SORTIR DU SILENCE :

soutien aux femmes et aux hommes confrontés aux violences sexuelles

02 33 93 92 72 - sortirdusilence@gmail.com

LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA MANCHE :

accueil, écoute, évaluation et accompagnement. Pour tout jeune jusqu'à 25 ans et son entourage. Anonymat possible si souhaité. Avec ou sans rendez-vous sur nos 12 lieux d'accueil (3 antennes et 9 permanences), par téléphone, mail ou sur facebook

02 33 72 70 67 - maisondesados50@maisondesados50.fr

www.maisondesados50.fr

[maison des adolescents de la Manche](https://www.facebook.com/maisondesados50)

LA MAISON DE SERVICES PUBLICS DE LA HAGUE :

accueil, information, écoute, orientation et accompagnement social

Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), de la Maison des adolescents (MADO) et de psychologues (Point Écoute)

02 33 01 83 90 - ccas@lahague.com

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

conseil, soutien aux parents ayant la charge permanente ou occasionnelle d'un enfant, accompagnement social dans les domaines de la parentalité, du logement, de l'accès aux droits

- Les travailleurs sociaux des antennes du nord de la Manche :

ts-cherbourg.cafmanche@cnafmail.fr
ts-equeurdreville.cafmanche@cnafmail.fr
ts-octeville.cafmanche@cnafmail.fr
ts-tourlaville.cafmanche@cnafmail.fr
ts-valognes.cafmanche@cnafmail.fr

www.caf.fr

ANNUAIRE DES CONTACTS DANS LA MANCHE

RESSOURCES DE LA ZONE CENTRE

ACCUEILS CONFIDENTIELS
ET GRATUITS



LES 3 CENTRES MÉDICO SOCIAUX (CMS) :

accueil, écoute, orientation
et accompagnement dans les démarches

• Centre médico-social des Marais du Cotentin
02 33 71 63 63 - cms-carentan@manche.fr

• Centre médico-social du Coutançais
02 33 17 40 40 - cms-coutances@manche.fr

• Centre médico-social du Val de Vire
02 33 77 25 30 - cms-saint-lo@manche.fr

LES CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE :

contraception, conflits de couple
et violences conjugales

Ils sont implantés
dans les centres médico-sociaux (voir ci-dessus).

L'ACCUEIL DE JOUR 50 POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE :

accueil inconditionnel, anonyme et gratuit,
accompagnement, écoute, information, orientation,
suivi personnalisé

02 33 57 75 67 - chrs.villa.myriam@saint-lo.fr

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE VILLA MYRIAM :

accueil de femmes, couples ou familles visant
l'autonomie, l'accès aux droits fondamentaux

02 33 57 75 67 - chrs.villa.myriam@saint-lo.fr

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES :

accueil et information sur les droits pour tous les
publics, accompagnement de victimes de violences
par une équipe pluridisciplinaire

02 33 94 77 05 - cediffass@wanadoo.fr

CONSULTATIONS DE VICTIMOLOGIE DE L'UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE DE L'HÔPITAL MÉMORIAL DE SAINT-LÔ :

consultation anonyme et gratuite pour conseil
et constat dans un contexte de violence
et en dehors d'une démarche judiciaire

02 33 06 30 78 - requisition-umj@ch-stlo.fr

LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DE SAINT-LÔ :

aide aux victimes, accès aux droits,
accompagnement, information, accueil

02 33 72 87 20

PERMANENCES DE L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES, DE CONTRÔLE JUDICIAIRE SOCIO-ÉDUCATIF ET DE MÉDIATION PÉNALE :

service gratuit d'écoute, d'information juridique,
de soutien psychologique et d'accompagnement
dans les démarches pour les victimes et leurs proches

Permanences à Coutances (rue de l'Ecluse Chette),
à la gendarmerie de Carentan-les-Marais, aux
commissariats de Coutances et de Saint Lo, au tribunal
de grande instance de Coutances et à la maison de la
justice et du droit de Saint-Lô.

02 33 19 05 80

acjm.coutances@wanadoo.fr

www.acjm.normandie.fr

LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA MANCHE :

accueil, écoute, évaluation et accompagnement.
Pour tout jeune jusqu'à 25 ans et son entourage.
Anonymat possible si souhaité. Avec ou sans rendez-
vous sur nos 12 lieux d'accueil (3 antennes et 9
permanences), par téléphone, mail ou sur facebook

02 33 72 70 60

maisondesados50@maisondesados50.fr

www.maisondesados50.fr

maison des adolescents de la Manche

LA MAISON DU PAYS DE LESSAY :

accueil, information, écoute, orientation
et accompagnement social des personnes
en difficultés.

• Référente famille : 02 33 46 84 69
famille@maisondupaysdelessay.fr

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CARENTAN-LES-MARAIS :

accueil, information, écoute, orientation
et accompagnement social des personnes
en difficultés

02 33 42 74 17 - ccas@carentan.fr

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE COUTANCES :

accueil, écoute, information, orientation
et accompagnement social des personnes
en difficultés

02 33 19 17 80 - contact@ccas.coutances.fr

L'ASSOCIATION SORTIR DU SILENCE :

soutien aux femmes et aux hommes confrontés aux
violences sexuelles

02 33 93 92 72 - sortirdusilence@gmail.com

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

conseil, soutien aux parents ayant la charge
permanente ou occasionnelle d'un enfant,
accompagnement social dans les domaines de la
parentalité, du logement, de l'accès aux droits

• Les travailleurs sociaux des antennes
du centre de la Manche :

ts-carentan.cafmanche@cnafrmail.fr

ts-coutances.cafmanche@cnafrmail.fr

ts-st-lo.cafmanche@cnafrmail.fr

www.caf.fr

ALTERNATIVES SOLIDAIRES (GROUPE « AFFRANCHIE ») :

lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation

07 67 59 49 04

affranchie.coutances@laposte.net



RESSOURCES DE LA ZONE SUD

ACCUEILS CONFIDENTIELS ET GRATUITS

LES 3 CENTRES MÉDICO-SOCIAUX (CMS) :

accueil, écoute, orientation et accompagnement dans les démarches

- Centre médico-social du Granvillais
02 33 91 14 00 - cms-granville@manche.fr
- Centre médico-social de la Baie du Mont-Saint-Michel
02 33 89 27 60 - cms-avranches@manche.fr
- Centre médico-social du Mortainais
02 33 69 28 00 - cms-sainthilaire@manche.fr

LES CENTRES DE PLANIFICATION

ET D'ÉDUCATION FAMILIALE : contraception, conflits de couple et violences conjugales

Ils sont implantés dans les centres médico sociaux (voir ci-dessus).

LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION

SOCIALE LE CAP : accueil, écoute, hébergement accompagnement, orientation pour les femmes seules, avec ou sans enfants confrontés à des problématiques de violences familiales ou conjugales
02 33 60 94 26 - chrslecap.avranches@adseam.asso.fr

LE CAP, LIEUX D'ÉCOUTE À VILLEDIEU-LES-POÊLES-ROUFFIGNY, AVRANCHES ET SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT :

écoute, accompagnement, information, soutien, orientation en fonction des attentes et/ou besoins de la personne
06 37 45 65 60 - accueildejour@adseam.asso.fr

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES :

accueil et information sur les droits pour tous les publics, accompagnement de victimes de violences par une équipe pluridisciplinaire
02 33 94 77 05 - cediffass@wanadoo.fr

CONSULTATIONS DE VICTIMOLOGIE DE L'UNITÉ MÉDICO JUDICIAIRE DU CENTRE HOSPITALIER D'AVRANCHES :

consultations anonymes et gratuites, les lundis et jeudis, sur rendez-vous, pour conseil et constat dans un contexte de violences conjugales et en dehors d'une démarche judiciaire
02 33 06 30 78 - requisition-umj@ch-stlo.fr

LE PÔLE FAMILLE, ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET PARENTALITÉ :

accueil, écoute, information, orientation
02 33 50 96 08 - 07 72 35 43 56
pole.famille@ville-granville.fr

PERMANENCES DE L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES, DE CONTRÔLE JUDICIAIRE SOCIO-ÉDUCATIF ET DE MÉDIATION PÉNALE :

service gratuit d'écoute, d'information juridique, de soutien psychologique et d'accompagnement dans les démarches pour les victimes et leurs proches

- Commissariat de Granville et gendarmerie d'Avranches : 02 33 19 05 80
acjm.coutances@wanadoo.fr
www.acjm-normandie.fr

LA MAISON DES ADOLESCENTS DE LA MANCHE :

accueil, écoute, évaluation et accompagnement. Pour tout jeune jusqu'à 25 ans et son entourage. Anonymat possible si souhaité. Avec ou sans rendez-vous sur nos 12 lieux d'accueil (3 antennes et 9 permanences), par téléphone, mail ou sur facebook
02 33 72 70 60
maisondesados50@maisondesados50.fr
www.maisondesados50.fr
f maison des adolescents de la Manche

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AVRANCHES :

accueil, écoute et accompagnement des personnes en difficultés
02 33 79 39 40
ccas@avranches.fr - reseauvif@avranches.fr

L'ASSOCIATION SORTIR DU SILENCE :

soutien aux femmes et aux hommes confrontés aux violences sexuelles
02 33 93 92 72 - sortirdusilence@gmail.com

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

conseil, soutien aux parents ayant la charge permanente ou occasionnelle d'un enfant, accompagnement social dans les domaines de la parentalité, du logement, de l'accès aux droits

- Les travailleurs sociaux des antennes du sud de la Manche :
ts-granville.cafmanche@cnafrmail.fr
ts-avranches.cafmanche@cnafrmail.fr
ts-st-hilaire.cafmanche@cnafrmail.fr
www.caf.fr



EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT

17
POLICE
SECOURS

et

112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

PAR SMS



SAMU SOCIAL

115 Numéro d'urgence et d'accueil des personnes sans abri

VIOLENCES FEMMES INFO

Numéro national d'information pour les femmes victimes de violences, leur entourage et les professionnels



ENFANCE EN DANGER



116 006

Numéro d'aide aux victimes
Service à appel gratuit - 24h/24

Animé par la fédération **FRANCE VICTIMES**, ce numéro est une porte d'entrée unique pour toutes les victimes, proches et témoins.

PORTAIL DE SIGNALEMENT EN LIGNE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES :

arretonslesviolences.gouv.fr



LUTTE CONTRE LES MALTRAITANCES À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES



VIOLENCES FEMMES INFO
APPELEZ LE
3919*
*Appel anonyme et gratuit

**PLUS D'INFOS SUR LE PROTOCOLE
SUR MANCHE.FR**



Préfecture de la Manche
Délégation départementale
aux droits des femmes et à l'Égalité
02 50 71 50 00
manche.gouv.fr

Conseil départemental de la Manche
DGA Action sociale
Direction de projets et des territoires
de solidarités
02 33 055 550 - manche.fr

Ce document a été réalisé en collaboration avec les signataires
du Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences
au sein du couple, les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes.

Guide inspiré des travaux du Centre Hubertine Auclert.